

ANNEXE 13 - REPONSES A APPORTER PAR LE MAITRE D'OUVRAGE ET LES ACTEURS DECISIONNAIRES A LA CONCERTATION PREALABLE

Tableau de suivi des demandes de précisions et des recommandations				
Demande de précisions et recommandations des tiers garants <small>(degré de précision attendu, délais... Chaque recommandation doit être numérotée pour assurer son suivi par la CNDP et le public)</small> 04/12/2020		Réponse du/ des maître(s) d'ouvrage ou de l'entité responsable désignée <small>Si le(s) maître(s) d'ouvrage ne sont pas responsables de l'action à mettre en place, indiquer le nom de l'entité responsable</small> JJ/MM/AAA	Délais dans lesquels les engagements pris seront tenus JJ/MM/AAA	Moyens mis en place pour tenir les engagements pris JJ/MM/AAA
Suites à donner à des interrogations ayant émergé mais n'ayant pas trouvé de réponse	Recommandations portant sur les modalités d'association du public, sur la gouvernance du projet, sur la prise en compte des avis des participant.e.s, etc.			
1	1) Répondre aux attentes des personnes de Port Saint Père, Chaumes, des communes et hameaux environnants, qui souhaitent que leur soit présentées assez tôt par variante et tracé, les sorties, bretelles et dessertes locales dessinées en tenant compte des contributions. La même chose est demandée s'agissant des zones humides.			
2	2) Répondre aux agriculteurs qui, depuis l'étude de contexte, demandent en fonction des variantes et tracés que leur soit présentés précisément et même exhaustivement les modalités de compensations de terre, et s'ils doivent être indemnisés, comment et en quelles conditions ils le seront, si perte d'exploitation il y a.			
3	3) Répondre aux associations se reprenant les unes aux autres, qui demandent une étude carbone en fonction des variantes.			

ANNEXE AU BILAN - REPONSES A APPORTER PAR LE MAITRE D'OUVRAGE ET LES ACTEURS DECISIONNAIRES A LA CONCERTATION PREALABLE

4	<p>4) Répondre à ceux qui demandent ou souhaitent qu'une étude de l'accidentologie conduite à comparer l'état antérieur de la route avant les travaux d'aménagement et l'état aujourd'hui après travaux, à savoir les giratoires, les lignes continues et la réduction de la vitesse à 80 km/h.</p>			
5	<p>5) Mettre en place un comité de suivi qui pourra s'appeler différemment si le maître d'ouvrage estime qu'il pourrait se confondre avec le comité de pilotage déjà installé du Conseil départemental. Celui-ci constitué d'institutionnels, élus ou autres, des chambres par exemple mais aussi de membres d'associations, de publics divers en mesure de représenter au plus près, les personnes impactés par le projet, notamment aux agriculteurs riverains et résidents secondaires.</p>			
	<p>6) Remédier aux trois points ayant reçu un avis très mitigé du public : a) Une difficulté à bien se repérer sur la plateforme - b) Une durée de présentation du projet ressentie comme trop longue lors des réunions publiques et ateliers - c) Une insuffisance de temps consacré aux échanges avec la salle.</p>			
7) Apporter un complément de réponse à la question n° 5 (2020-11-02 15:54:21) de Tartampion - ident. 1878.				
8) Apporter une réponse à la question n° 15 (2020-10-22 16:12:09) de Départ. L.A. - ident. 1971				